

Rencontre du 1 octobre 2014 entre les services de l'Etat et les professions du cadre de vie

« L'espace public au coeur du renouvellement urbain »

(3 questions comme éléments de réflexion)

Remerciements aux intervenants pour leur engagement pour promouvoir un art urbain et une éthique du cadre de vie, comme le définit le Séminaire Robert Auzelle, et pour leur soutien à la politique publique en faveur du développement durable

« **L'espace public au coeur du renouvellement urbain** », tel est le thème de la réflexion proposé par le Séminaire Robert Auzelle, en partenariat avec la Direction générale de l'aménagement du logement et de la nature (DGALN) et du Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA).

Ce thème, au regard des responsabilités des services de l'Etat et des responsabilités des professionnels revêt une importance majeure pour contribuer à l'amélioration de notre cadre et de nos conditions de vie.

Trop souvent le matérialisme, le rationalisme et l'économique marquent l'aménagement de l'espace de vie de nos concitoyens. Nous avons tous le devoir de ne pas oublier le monde de l'humain, du sensible et du partage.

Le bâti, pour respectable qu'il soit, n'a de sens que par l'espace qu'il procure. Comme Robert Auzelle citant Lao Tseu : « C'est le vide qui permet l'habitat, n'est-ce pas le vide, aussi, qui fait la vertu des villes ».

L'espace public n'est pas vide de sens, c'est l'essence même du perpétuel renouvellement urbain, objet du débat.

Les représentants des professions du cadre de vie et les responsables des services de l'Etat ont à s'interroger en toute liberté :

Pour les professions du cadre de vie, votre savoir et votre savoir-faire comme maître d'ouvrage ou maître d'oeuvre doivent être respectés, dans votre indépendance d'esprit, votre créativité et votre souci d'évaluer les conséquences de vos actes. C'est votre responsabilité dans le renouvellement urbain. **Comment vos professions peuvent-elles, alors, être mieux reconnues comme autorité morale et technique en partageant une éthique professionnelle et une déontologie communes ?**

Pour les services de l'Etat, vous mettez en oeuvre, avec conviction, les politiques publiques d'aménagement et de protection de l'espace inscrites dans la politique du développement durable et de la transition énergétique en concertation avec les collectivités responsables du cadre de vie. **Quelles sont les actions engagées, pour faire mieux connaître et valoir, auprès de nos concitoyens, la prise en compte de la qualité de l'espace public?**

Enfin, l'enseignement des étudiants nous réunit. Il est un moyen d'apprendre ce qui n'est pas inné, et l'éthique du cadre de vie constitue un élément fondamental commun à tous pour ouvrir les consciences des futurs responsables du cadre de vie. Les établissements d'enseignement supérieur qui forment les futurs professionnels des secteurs privé et public sont les lieux privilégiés pour les préparer à mieux connaître les professions du cadre de vie et les services de l'Etat, afin de partager des valeurs communes au service du Bien commun. **Que pensez-vous d'inscrire dans les programmes des établissements d'enseignement supérieur une sensibilisation à l'éthique du cadre de vie?**

Nous devons être tous, très attentifs à ce qui engage nos responsabilités pour promouvoir la qualité de l'espace public.